



PAR COURRIEL

Québec, le 19 septembre 2024



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2024-2025.294**



Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 23 août dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Une extraction complète de toutes les informations contenues à l'intérieur du Registre des résidences privées pour aînés ou un accès à la base de données pour pouvoir faire l'extraction des données qui y sont contenues. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j. 2